

À tous les Directeurs de Laboratoires de Mathématiques

Paris, le 27 Janvier 2009

Chers Collègues,

À la suite de la lettre qu'en notre nom à tous nous avons adressée le 12 Décembre dernier à notre Ministre, nous avons été invités ce jour à un échange de vues avec son Directeur de Cabinet, Philippe Gillet, et son Conseiller Spécial, Thierry Coulhon.

Ceci est un bref compte-rendu de cette rencontre, dont la formulation a l'accord de nos interlocuteurs.

Ceux-ci nous ont donné acte qu'il est nécessaire de préserver "*le tissu de grande qualité qu'on construit les mathématiciens français au fil des ans*". Ils ont insisté sur la valeur d'exemple qu'aura, de ce point de vue, la création d'un Institut National des Mathématiques.

Nous avons abordé deux points concrets au cours de cette discussion : le budget de fonctionnement du futur Institut, et sa direction.

1. **Sur le budget**, nous avons remis à Messieurs Gillet et Coulhon le document joint en annexe. Nous avons enregistré peu de désaccords de leur part sur ce document, hormis au sujet du financement des bourses scientifiques, allocations de Masters et allocations doctorales, dont M. Gillet pense qu'il est plutôt du ressort de la discussion contractuelle avec les Universités.

Voici les engagements ou objectifs que nous avons enregistrés à l'issue de notre entretien :

- La Présidente du CNRS, Catherine Bréchnac, s'engage à mettre 3 millions d'euros supplémentaires annuellement pour le nouvel institut.
- Philippe Gillet s'engage à voir comment les 1,3 millions d'euros d'ex-PPF mathématiques désormais versés directement aux universités peuvent être mis à disposition de l'Institut,
- et s'engage à étudier la possibilité d'augmenter encore le budget annuel du nouvel Institut, à travers celui du CNRS, d'une somme pouvant aller jusqu'à 2 millions d'euros.

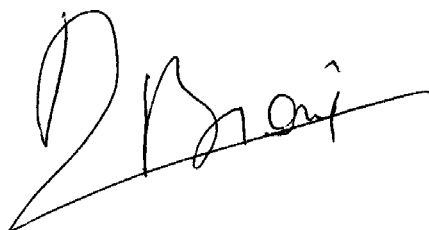
Bilan sommaire :

Nous demandons 10.5 millions d'euros supplémentaires. On nous promet une somme située entre 4.3 et 6.3 millions d'euros. En référence au budget présenté, si nous acceptons de considérer que les 2.5 millions d'allocations diverses sont à demander aux universités, nous aurions donc obtenu entre 54% et 79% des besoins que nous avons évalués.

2. **Au sujet de la direction de l'INSMI**, nous avons suggéré qu'elle soit confiée à un mathématicien certes reconnu à la fois pour son travail scientifique et pour ses capacités d'encadrement et d'animation scientifique, mais aussi bénéficiant de la confiance de notre communauté. Il nous paraît raisonnable que ce directeur de l'INSMI s'appuie sur un panel de personnalités scientifiques dont le poids assurerait sa visibilité internationale et son indépendance.

Nous vous invitons à nous faire connaître les réactions que vous inspire ce compte-rendu.

Bien cordialement,



Michel Broué
Directeur de l'Institut Henri Poincaré



Pascal Chossat
Directeur du C.I.R.M.